

Association Pour l'Ouverture des Gares Entre Reims et Rethel

(A.P.O.G.E.R.R.)

Assemblée Générale ordinaire

Le Châtelet sur Retourne

05 Février 2010

Le mot d'accueil est formulé par M. **LELOUX**, maire de la commune du Châtelet qui après avoir présenté à l'assemblée les membres du bureau de l'APOGERR, adresse ses remerciements à l'association pour l'action qu'elle mène.

Le Président **JAHYER** ouvre la 10ème Assemblée Générale Ordinaire et remercie M. **LELOUX**, maire du Châtelet pour son accueil. Le but actuel de l'APOGERR est la réouverture de la gare du Châtelet mais l'association continue de se préoccuper du bon fonctionnement du point d'arrêt de Bazancourt.

Il remercie l'assistance dans laquelle on note la présence de :

- Mme Mireille **GATINOIS**, Conseiller Général du canton d'Asfeld.
- M. **LAMENIE**, Sénateur des Ardennes,
- M. **De CARLINI**, Maire d'Alincourt
- M. **MOUSEL**, Maire de Warmeriville
- M. **JOANNESSE**, Adjoint au Maire de Reims
- M. **CHEVRIER**, 1^{er} Adjoint au Maire du Châtelet
- M. **FEGE**, 1^{er} Adjoint de Neuflize
- M. **GOVERNEUR**, Adjoint au Maire de Neuflize
- M. **DEVIC**, Adjoint au Maire de Le Châtelet
- Mme **PINHEIRO**, M. **BOKAHU** et M. **FUSI**, Conseillers municipaux de Le Châtelet
- M. le Directeur de la Communauté de communes de Juniville
- M. **PARICKMILLER**, Responsable SNCF Délégué TER Ardennes

Le Président transmet ensuite à l'assemblée les excuses de :

- Mme Bérengère **POLETTI**, Députée des Ardennes,
- Mme Adeline **HAZAN**, Maire de Reims,
- M. Benoit **HURE**, Président du Conseil Général des Ardennes,
- M. Guy **DERAMAIX**, Maire de Rethel,
- M. Pierre **MICHEL**, Maire de Tagnon,
- M. Yannick **KERHARO**, Maire de Bazancourt et Président du CCVS,
- M. Guy **RIFFE**, Maire d'Isles sur Suipe,
- M. Max **BOIRAME**, Maire de St Etienne sur Suipe,
- M. Stéphane **JOLY**, Adjoint au Maire de Reims,
- M. Christophe **DUBACH**, Directeur Marketing SNCF,
- M. Guy **HARANT**, Responsable SNCF Délégué TER Marne,
- M Georges **d'ACHON**, Délégué Régional FNAUT
- M. Hugues **LEBAILLY**, Président de l'APUTCRE
- M. Claude **BEGOUX**, Secrétaire de l'A.P.O.G.E.R.R.
- M. Philippe **BAILLY**, administrateur de l'A.P.O.G.E.R.R.
- Mesdames Nathalie EHRLE et Messieurs Eric JAHYER, Patrick JAHYER et Christian BONTEMPS, adhérents.

Le Président présente ses excuses aux personnes qui auraient pu être oubliées dans cette liste.

RAPPORT MORAL

Michel JAHYER, Président

Nous ne referons pas l'historique de l'APOGERR, d'abord parce que vous le connaissez tous, du moins nous l'espérons, nous nous contenterons donc du dernier chapitre écrit en 2009.

1- Chronologie des événements pour 2009 :

Les premiers courriers de l'année avant l'AG.

En bonne logique, nous commencerons en janvier 2009 et février qui ont été ponctués d'échanges de courriers entre la Municipalité du Châtelet, Mme Poletti, députée des Ardennes et Conseiller Régional et les acteurs potentiels du projet de réouverture.

Suite à une délibération du Conseil Municipal du Châtelet en date du 21 janvier 2009, et enregistrée en sous-préfecture le 27 janvier suivant, Monsieur Leloux a adressé un courrier

circonstancié à M le Préfet, au Président du Conseil Régional, au Président du Conseil Général, à M Laménie, Sénateur des Ardennes, au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, au Directeur Régional de la SNCF, à la Présidente du Pays Rethélois, au Président de la C. C. du Junivillois ainsi qu'à nous mêmes.

De son côté, Mme Poletti envoyait un courrier, en date du 27 février 2009 au Directeur Régional SNCF et RFF.

Le Directeur Régional SNCF a répondu à M Leloux le 24 février et à Mme Poletti le 18 Mars.

Le Directeur Régional RFF a répondu à Mme Poletti le 17 mars 2009.

Premiers constats

Ces échanges de courrier sont venus appuyer considérablement notre démarche, initiée en 2004 pour le Châtelet, et réitérée avec insistance le 9 décembre 2006.

Bien sûr, la SNCF comme RFF renvoient à la Région, leur autorité de tutelle **en matière de transports TER depuis janvier 2002.**

On peut aussi à juste titre s'étonner du silence du Président de Région, M Jean Paul Bachy, face aux différents courriers qu'il a pu recevoir...d'autant plus que ce ne sont pas les premiers...Bien sûr, il y a toujours la crainte de l'échec...et même si le flux de voyageurs était un peu moins important qu'à Bazancourt, trois raisons au moins crédibilisent ce projet :

1) **Le bassin de population 5636 habitants dans un rayon de 10km, 3621 dans un rayon de 7 km.**

2) Bon nombre d'Ardennais qui prennent le train à Bazancourt le prendront au Châtelet: il y aura un rééquilibrage entre les deux gares...

3) L'augmentation du nombre de lotissements et d'installations de jeunes actifs rendent urgent de mettre à la disposition du public un moyen de transport performant et moins coûteux, comme alternative à la route, d'autant plus qu'aucun transport en commun organisé existe.

La suite des évènements jusqu'en fin d'année :

Lors de notre AG du 20 mars 2009, trois Ardennais ont intégré le CA se l'APOGERR :

Mmes Mireille Gâtinois et Michèle Podyma ainsi que M Jean Claude Fège ; il devenait indispensable que des administrateurs ardennais puissent faire entendre leur voix dans un projet qui les concerne.

Le 21 Juillet , réunion avec M Christophe Chartrain, Directeur Régional TER.

Nous apprenons que la desserte d'Amagne-Lucquy devrait être améliorée, que la mise en service de la gare de Poix-Terron serait pour 2011, et qu'une nouvelle desserte entre Reims et Charleville, avec arrêt à Bazancourt était créée : Reims 17h59- Bazancourt : 18h07- Charleville : 18h49.

Le 09 09 2009, nouveau courrier de l'APOGERR au Président Bachy.

Au CA du 15 septembre, nous comptabilisons 5636 habitants sur 20 villages et 3621 pour 9 villages, dans un périmètre de 7 km. Un courrier est envoyé aux maires des 20 villages concernés.

Le 29 octobre, nous envoyons des courriers à M Verzeaux, à M Lamenie et à Mme Poletti...

Dans ces courriers, le bassin de population de 2300 habitants est trop restrictif quant au choix des localités retenues les bons chiffres sont ceux cités précédemment.

Le 4 novembre 2009, le financement de Poix-Terron est enfin trouvé.

Le 11 novembre, nous envoyons un courrier à M Benoît Huré, Président du Conseil Général.

A l'initiative de M Trichet, (Mun du Châtelet), une demande de billets à prix réduit pour le marché de Noël à Reims est effectuée, appuyée par l'APOGERR. Refus de la SNCF, malgré le précédent de Roizy en 2008. La Municipalité du Châtelet fait l'acquisition de billets pour les administrés qui le demandent. (30 environ).

Pour la petite histoire, nos projets intéressent aussi outre -manche, puisque nous avons été contactés par l' « Association for Community Rail Partnerships » et nous ont rendu visite.

Cette association agit dans le cadre européen pour recenser et appuyer les projets de réouverture de lignes et de développements des chemins de fer locaux.

2- La gare du Châtelet : avantages et difficultés

AVANTAGES	DIFFICULTES
Situation centrale	Localités nombreuses mais dispersées
Existence d'une double voie électrifiée avec circulations de TER qui passent mais ne s'arrêtent pas	Une partie des voyageurs du secteur de Roizy continuera à aller à Bazancourt (route directe)
Longue zone de voies droites	Le problème du rabattement vers et à partir de la gare.
Accès routier bilatéral	
Possibilités de stationnement	
Possibilité d'implanter le point d'arrêt hors périmètre de sécurité des silos de la CAJ.	
Coût moindre / à Bazancourt	

A.P.O.G.E.R.R. Association Pour l'Ouverture des Gares Entre Reims et Rethel

1, allée de la Paix 51110 WARMERIVILLE

Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/apogerr>

Messagerie : apogerr@wanadoo.fr

Les conditions propices à la réouverture de la gare du Châtelet sont réunies :

- un secteur en expansion
- une position géographique centrale
- une topographie favorable
- l'existence de rames TER qui passent sans s'arrêter.

3 – Conclusion :

Pour l'instant, le Président Bachy fait « la sourde oreille »; toutefois, lors d'une réunion du CLAD (Comité Local d'Animation et de Développement du transport régional) , le Vice-président de Région M Pierre Mathieu a déclaré que même si certains projets n'apparaissent pas au Contrat de Plan, rien n'empêchera de les y inclure à la demande motivée des élus et de la population, pourvu que ces projets soient réalistes.

C'est un discours que nous avons entendu lorsqu'il s'agissait de Bazancourt : on connaît la suite...

Autrement dit, tous les espoirs sont permis si la mobilisation de tous est suffisamment forte, que l'on soit élu, adhérent, sympathisant ou simple citoyen qui aurait besoin de prendre le train.

L'APOGERR, avec votre appui, s'efforce d'obtenir ce qui l'a été pour Bazancourt :

La réouverture d'une gare qui donne satisfaction à de nombreux voyageurs et dont l'activité monte en puissance. Rejoignez-nous, ce n'est pas cher... et ça peut rapporter gros.. pour qu'enfin le train s'arrête près de chez nous...

ECHANGES AVEC L'ASSEMBLEE – INTERVENTIONS

M. MOUSEL, Maire de Warmeriville nous informe qu'une réflexion est actuellement en cours avec la communauté de communes pour mettre en place un service permettant aux résidents des communes avoisinantes à Bazancourt de se rendre à la gare de pour emprunter le train. Le coût de l'enveloppe nécessaire est estimé à 350 000 €, d'ici un an le projet devrait se réaliser.

Mme Gatinois, signale qu'il existe déjà une complémentarité entre les bus scolaires et les trains en gare de Bazancourt.

Le Président ne veut pas que certains mettent en avant le fait qu'un arrêt supplémentaire en gare du Châtelet pénaliserait le temps de parcours des autres usagers, le temps d'un arrêt n'est que de une à deux minutes ce qui est peu par rapport au temps de trajet global. Il met également en avant la meilleure qualité du matériel mis en service sur la ligne grâce au Conseil Régional, Autorité Organisatrice.

M. Williams MARTIN, Vice-Président de l'A.P.O.G.E.R.R. informe l'assemblée que les articles de journaux et divers renseignements sont présents sur le site Internet de l'association. Le président en profite pour demander à Mme Solange BONHOMME, Trésorière de l'association sur le site de bien vouloir l'excuser pour avoir omis de la mentionner.

Un membre de l'assemblée souhaite connaître le sentiment de la SNCF sur ce projet de réouverture du Châtelet.

M. PARICKMILLER s'exprime déjà sur la réouverture de Bazancourt qui est une réussite. Il invite l'association à continuer le travail sur le dossier du Châtelet. Il signale toutefois que le problème de la capacité en matériel risque de se poser pour la SNCF, il faudrait peut-être jouer sur la politique des arrêts ou voir si la région pourrait financer d'autres matériels. Les anciens matériels viennent d'être retirés du service et sont soit remisés soit revendus.

Le Président confirme que pour lui l'avenir est au fer !

Cela est effectivement en cohérence avec le Grenelle de l'environnement pour M. Raymond JOANNESSE. Le combat des verts va dans ce sens, la politique actuelle de la ville de Reims est de développer les transports collectifs. Dans ce cadre il est prévu une réduction des parkings en ville, lors de la mise en service du tramway en 2011. Dans le même temps, le nombre de kilomètres en bus passera de 7 millions à 7 millions 500 000 sur Reims. La gare de Reims sera le siège d'un pôle multimodal avec ouverture sur le tramway et les bus. La région a son rôle à jouer pour amener les personnes la ville.

Michel JAHYER précise qu'il y a 8 ou 9 ans un Directeur des Transports Régionaux avait dit si la communauté de communes de Reims organise une desserte périurbaine, je rouvre toutes les gares alentour (sic) [ce projet incluait Laon, Rethel, Châlons, Epernay, Château-Thierry, Fismes entre autres. Il n'y a jamais eu de suite]. Le problème est pour les gens de l'extérieur.

M. JOANNESSE complète le sujet en précisant que le transport à la demande est à développer. Un taxi commandé quelques heures à l'avance peut permettre aux personnes désireuses d'utiliser ensuite un transport en commun, une telle organisation s'avérant moins coûteuse qu'une ligne de bus peu utilisée.

M. LAMENIE intervient ensuite en remerciant au préalable le Président pour son invitation. Il mesure le travail réalisé par l'association et exprime sa satisfaction de voir des Ardennais dans le conseil d'administration.

Etant lui-même souvent usager de la SNCF, il voit la fréquentation importante de la ligne entre Reims et Charleville. Il note que le trajet n'est que de 10 minutes pour se rendre de Bazancourt à Reims.

Pour obtenir une réouverture de la gare du Châtelet, il faut une volonté des élus de la commune ainsi que de celles alentour en s'appuyant sur le développement démographique. Il partage l'avis de Raymond JOANNESSE en ce qui concerne le grenelle de l'environnement et la sécurité. En conclusion cette démarche est positive, il reste à mener le combat financier : investissement, travaux,quels financeurs ?

Mais il s'agit d'un investissement positif tourné vers l'avenir, les élus présents peuvent relayer la demande de l'APOGERR, c'est un projet qui devrait aboutir.

A la question de M. LELOUX qui s'interroge sur la surface de parking qui serait nécessaire, M. JAHYER répond qu'une capacité d'environ 50 places permettrait sans doute de couvrir les

besoins, de nombreuses personnes viendraient des villages extérieurs. A noter que le projet Tagnon n'est pas abandonné mais que tous les projets ne peuvent être menés simultanément. Il en profite pour remercier M. TRISTCHER de la SNCF qui avait fait un travail considérable avec son équipe pour la réouverture de Bazancourt.

M. Pierre ARTICLAUT demande l'estimation du coût des travaux. Le chiffrage est difficile, cela dépend du nombre estimé de voyageurs, un passage souterrain ne s'avèrerait peut-être pas obligatoire du point de vue sécurité ferroviaire. Pour avoir une idée, le point d'arrêt de Courlandon a coûté 650 000 € tandis qu'à Bazancourt le coût des travaux est de 2 200 000€. Pour le Chatelet le montant devrait être inférieur à ce dernier chiffre. Une personne de l'assistance conclut que le montant pourrait s'élever à environ 1 200 000 €.

M. PARICKMILLER informe l'assistance que le point d'arrêt de POIX TERRON coûte 3 500 000€, chiffre plus élevé car comme le précise le président, il s'agit d'une gare écologique !

Le Président invite l'assemblée à voter concernant le rapport moral : celui - ci est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Christian MENSER, Trésorier – Adjoint

Voir pièce annexe (bilan financier 2009). Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Le Président remercie chaleureusement S. BONHOMME pour la qualité de son travail.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Michel JAHYER, Président

Madame Patricia **MARTIN**, Messieurs Christian **MENSER**, Michel **DURANTON** et Philippe **BAILLY** se trouvent en fin de mandat. Ils sont à nouveau candidats au Conseil d'Administration. Ils sont **élus à l'unanimité**.

La séance est levée à 22h00.